

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 juillet 2013

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES
MÉTROPOLES - (N° 1216)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 867

présenté par
M. Dussopt

ARTICLE 11

À l'alinéa 27, supprimer les mots :

« le ou ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.